

*Question présentée par le député :*

*M. Pierre Vanek*

*Date de dépôt : 2 novembre 2017*

## **Question écrite urgente**

### **Police : les réquisitions sont-elles assurées ?**

Je prie le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- Y a-t-il des réquisitions qui, au quotidien, ne peuvent pas être assurées faute de patrouilles disponibles ?
- Si oui, de quel ordre et de quelle nature ?
- Par ailleurs, pour quels motifs ?
- Est-il possible de connaître le nombre de réquisitions qui n'ont pas pu être assurées faute de patrouilles disponibles du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à ce jour ?
- Comment expliquez-vous, le cas échéant, ces graves manquements ?